

L'an deux mil vingt-deux, le huit septembre, le conseil municipal de la commune de SOUVIGNE, dûment convoqué par le maire, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie sous la présidence de Monsieur AUBERT Chrystophe, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 01/09/2022

Nombre de Conseillers : En exercice : 15 Présents : 11 Votants : 14
--

Présents : Mr AUBERT Chrystophe, Maire, Mmes BOISTARD Brigitte, GUICHARD Sylvie, HERIN Emilie, PERROTIN Marie-Louise, REFOURD Johanna, VIRTON Audrey, MM : GODFROY Tony, LEON Jean-Pierre, MOREIRA José, THIBAULT Michel

Absent : Mr ROUSSEAU Thomas
Excusé ayant donné procuration : Mmes DRANCOURT Marine à Mme HERIN Emilie, Mme VANNIER Maëva à Mme VIRTON Audrey, Mr BIGOT Adrien à Mme BOISTARD Brigitte
Secrétaire de séance : Mr THIBAULT Michel

Compte-rendu du Conseil Municipal

Le compte rendu de la réunion du 7 juillet 2022 est approuvé à l'unanimité.

Logement 8 rue de la poste : Le conseil municipal donne son accord pour louer le logement d'une surface utile de 96.42 m² pour un montant mensuel de 497 € et le jardin attenant pour un montant mensuel de 25 €, à compter du 15 septembre 2022 à Madame PLOT TRICOIRE Sonia (8 pour, 1 contre, 5 abstentions)

Logement 11 ter rue des écoles : Le conseil municipal donne son accord pour louer le logement d'une surface corrigée de 139,87 m² pour un montant mensuel de 363 € à compter du 15 septembre 2022 à Madame Océane PAJOT (8 pour, 1 contre, 5 abstentions)

Bail commercial salon de coiffure : Le conseil municipal décide de renouveler le bail à compter du 1er septembre 2022 pour une durée de 9 ans, pour un loyer mensuel de 117,00 € (12 pour, 2 abstentions)

Aménagement d'un square :

Lot 1 : Terrassement - Fondations - Gros Oeuvre - Maçonnerie - Ravalement

Il décide de retenir l'offre de l'entreprise CAZY Guillaume "4 rue des Compagnons" ZA de Chatenay 37210 ROCHECORBON, pour un montant de 83 904,35 € HT (12 pour, 1 abstention)

Lot n°2 "Couverture" et lot n°3 "Menuiseries extérieures – Serrurerie

Il décide de retenir pour le lot n°2 " Couverture", l'offre de l'entreprise LK Couverture "La Fontaine" 37380 MONNAIE, pour un montant de 6 507,65 € HT (10 pour, 4 abstentions)

et pour le lot n° 3 "Menuiseries extérieures - Serrurerie", l'offre de l'entreprise RK Métal "26 rue Eugène Freyssinet" 37500 CHINON, pour un montant de 19 745,00 € HT (10 pour, 4 abstentions)

Lot n°4 "VRD, Plantations, Mobilier" et du lot n°5 "Vannerie

Il décide de retenir pour le lot n°4 "VRD, Plantations, Mobilier", l'offre de la SARL Les Artisans Paysagistes et TERCA "ZI Nord 32 rue Freyssinet BP 20 255" 37502 CHINON Cédex pour un montant de 72 030,29 € HT (9 pour, 2 contre, 3 abstentions)

et pour le lot n°5 "Vannerie", l'offre de SCA Vannerie de Villaines "1 rue de la Cheneillère" 37190 VILLAINES LES ROCHERS pour un montant de 12 591,00 € HT (9 pour, 2 contre, 3 abstentions)

Le maire,
Chrystophe AUBERT.